

SYRIE / LIBAN

**La libération des prisonniers
doit constituer un premier
pas vers l'établissement de
toute la vérité**

Index AI : MDE 24/033/00

Ce jour (mardi 12 décembre 2000), Amnesty International s'est réjoui d'apprendre que 54 prisonniers politiques – 46 Libanais, sept Palestiniens et un Égyptien – avaient été libérés par les autorités syriennes. Ces personnes, dont dix avaient apparemment été arrêtées en 1999 et en 2000, ont été remises aux autorités libanaises.

« Cette mesure contribue à remédier aux violations des droits humains qui ont été commises par les forces syriennes au Liban pendant vingt ans », a ajouté Amnesty International.

Néanmoins, l'organisation est préoccupée par

l'incertitude qui prévaut toujours concernant le sort de très nombreux Libanais dont on pense qu'ils ont été emprisonnés ou ont « disparu » en Syrie. Parmi eux figurent au moins 20 soldats et deux prêtres, qui auraient été arrêtés ou enlevés par les forces syriennes lors du conflit ayant opposé les unités de l'armée libanaise fidèles au général Michel Aoun aux troupes syriennes le 13 octobre 1990.

Ainsi, Antoine Zakhour Zakhour, membre des forces armées libanaises, né en 1963, a « disparu » après avoir été appréhendé par les forces syriennes à Beit Meri le 13 octobre 1990. Son

placement en détention en Syrie a été confirmé à sa famille par le ministère libanais de la Défense le 22 octobre 1990.

De même, Johnny Salim Nassif, caporal au sein des forces régulières libanaises, né en 1974, a « disparu » après avoir été arrêté par les forces syriennes à Daher al-Wahesh le 13 octobre 1990. Son incarcération en Syrie a été confirmée à ses proches un an après.

Cette année, la Commission d'enquête chargée de faire la lumière sur les « disparitions » intervenues pendant la guerre – un organisme créé par le gouvernement libanais en janvier 2000 – a reçu des informations de 168 familles pensant que leurs proches sont détenus en Syrie, depuis la fin des années 70 et les années 80 dans la plupart des cas. Amnesty International estime que des investigations en bonne et due forme doivent

maintenant être menées sur ces « disparus », afin de déterminer si les allégations de leur famille sont fondées et de faire toute la lumière sur le sort de chacune de ces personnes.

Depuis plus de vingt ans, d'innombrables familles endurent le calvaire de l'incertitude : tandis qu'elles tentent désespérément de découvrir ce que sont devenus leurs proches et où ils se trouvent, elles reçoivent des informations contradictoires, font l'objet de tentatives d'extorsion et sont manipulées, ce qui ajoute encore à leur souffrance.

« Maintenant que les autorités syriennes et libanaises ont décidé de régler cette question, elles doivent s'efforcer de faire la lumière sur tous les cas de "disparition" et de fournir les informations si ardemment désirées par les familles, a déclaré Amnesty International. Ce chapitre ne sera véritablement clos que lorsque toute la vérité aura

été révélée. »

L'organisation de défense des droits humains appelle les gouvernements syrien et libanais à prendre de toute urgence les mesures qui

« Toutes les présomptions de ce type doivent faire l'objet d'enquêtes adéquates, menées par un organe compétent et impartial, et les résultats de ces investigations doivent être rendus publics », a ajouté Amnesty International.

Les autorités doivent révéler les noms de tous ceux qui sont toujours incarcérés en Syrie, en précisant les motifs de leur détention et en indiquant s'ils ont été jugés et condamnés.

« Toutes les personnes affirmant avoir été détenues de manière illicite ou arbitraire en Syrie doivent disposer de voies de recours légales, conformément aux dispositions du Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP), auquel la Syrie et le Liban sont tous deux parties », a conclu Amnesty International.

Informations générales

Parmi les prisonniers politiques

s'imposent pour élucider enfin la question des personnes dont les familles pensent qu'elles sont détenues en Syrie.

libanais et palestiniens incarcérés en Syrie figurent de nombreuses personnes arrêtées ou enlevées par les forces armées syriennes opérant au Liban, puis transférées en Syrie en dehors de tout cadre légal. D'autres ont été appréhendées ou enlevées par des milices libanaises ou palestiniennes au cours de la guerre au Liban, puis livrées aux autorités syriennes. D'autres encore ont été arrêtées sans mandat des autorités judiciaires sur le territoire syrien, et incarcérées au mépris des règles de droit. Toutes ces personnes sont maintenues arbitrairement en détention depuis des années ou ont été jugées sommairement dans le plus grand secret par des tribunaux militaires, devant lesquels elles ont souvent dû répondre de chefs d'accusation extrêmement vagues. La plupart ont été maintenues en détention au secret, c'est-à-dire privées de tout contact avec le monde extérieur ; seuls quelques

prisonniers ont été autorisés à recevoir occasionnellement la visite de membres de leur famille.

Depuis de nombreuses années, les gouvernements libanais et syrien occultent totalement la question des prisonniers libanais détenus en Syrie. Les familles pensant que leurs proches sont incarcérés sur le territoire syrien se sont heurtées de manière répétée à des dénégations ou à des réponses ambiguës. Certaines ont même été victimes de tentatives d'intimidation destinées à les contraindre à abandonner purement et simplement leurs recherches. Amnesty International a présenté à maintes reprises, tant aux autorités syriennes que libanaises, des listes de noms de Libanais et de Palestiniens présumés être détenus ou avoir « disparu » en Syrie. L'organisation n'a jamais reçu la moindre réponse. En 1998, quelque 121 ressortissants libanais emprisonnés en Syrie ont été libérés, mais les autorités de ce pays n'ont fourni aucun éclaircissement sur le sort des autres Libanais toujours incarcérés sur leur territoire, ni sur les motifs de leur maintien en détention.

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International, à Londres, au +44 20 7413 5566 ou consulter notre site web :

<http://www.amnesty.org>